

Contraintes entrepreneuriales face au développement socioéconomique de la Ville de Kisangani par les diplômés d'instituts supérieurs techniques. Essai d'application de quelques antidotes

¹Boyemba Ayomba Salthiel, ²Lokanga Otiikeke Frédéric, ³Elombo Bolenza Antoine, ⁴Makunya Eboga Thomas

¹*Chef de Travaux à l'Université de Kisangani*

²*Professeur Ordinaire à l'Université de Kisangani*

³*Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique et Technologie de Yahuma*

⁴*Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique d'Opala*

ABSTRACT

This study reveals a weak entrepreneurial culture among graduates of Higher Technical Institutes of the City of Kisangani. It is in this sense that the objectives pursued by this study consist of identifying the constraints considered as explanatory factors and demonstrating the mechanisms which certain entrepreneurial graduates have used to circumvent them. For this purpose, the methods Dynamists and principal component analysis were used. These were supported by the techniques of observation direct disengaged, documentary, semi-structured interview and snowballs. In addition, the non-probability sampling technique of the intentional choice type was taken into account, in accordance with the nature of the study population. The latter was made up of graduates from Higher Technical Institutes of the City of Kisangani with a size of 146 subjects.

Thus, this study resulted in the results according to which: out of 160 opinions collected from 146 respondents concerning cultural constraints, price reduction by buyers, customers, patients, the project owners and users received 57 opinions, or 35.6%. Furthermore, 129 opinions, or 83.8%, indicated that they did not receive any subsidy from the Congolese state. Out of 175 opinions collected from 146 respondents regarding socio-environmental constraints, electricity and water shedding received 65 opinions, or 37.1%. Out of 150 opinions collected from 146 respondents, concerning financial constraints, monetary inflation received 110 opinions, or 73%. Out of 152 opinions collected from 146 respondents, concerning tax constraints, the multiplicity of taxes received 142, or 93%. Faced with these constraints, the 146 graduates of Public Higher Technical Institutes have developed certain antidotes to transform certain entrepreneurial opportunities in order to contribute to the socio-economic development of the City of Kisangani.

KEYWORDS - Contraintes entrepreneuriales, antidotes entrepreneuriaux, diplômés et développement socio-économique

1. INTRODUCTION

A l'accession de la République Démocratique du Congo à sa souveraineté nationale et internationale en 1960, les populations des autres régions venaient suivre les soins de qualité dans les structures médicales de la Ville de Kisangani (Cliniques Universitaires de Kisangani, Hôpital Général de Référence de Makiso-Kisangani et Hôpital de la Société Missionnaire Baptiste de Yakusu à Yakusu, localité située plus ou moins à 25 Km de Kisangani), aucune bureautique n'existait, l'économie de la Ville était prospère, le chômage des jeunes universitaires était rare, les bourses d'études étaient octroyées aux étudiants et les cadres universitaires étaient comptés au bout des doigts. Après l'indépendance, on assiste à la création de nouvelles structures tant dans le domaine de la santé que dans d'autres domaines, notamment l'informatique et la construction.

Les crises multisectorielles que la RDC a traversées depuis les années 1970, 1980 et 1990 (Zaïrianisation, rétrocession, instabilité économique, pillages de ressources nationales, destruction des infrastructures, inadéquation entre la formation et le monde d'emplois, l'aggravation des phénomènes chômage, sous-emplois, non-paiement, ...), n'ont épargné aucun secteur de la vie nationale où les décideurs politiques n'arrivaient plus à satisfaire les besoins de la population dans les structures sis-évoquées. Pour sortir de ces crises, il a fallu convoquer la Conférence Nationale Souveraine dont l'une des résolutions était la politique d'essaimage pour rapprocher les apprenants avec les Institutions d'Enseignement Supérieur Technique afin de former les élites intellectuelles en adéquation avec les réalités de la société pour booster le développement socioéconomique de cette dernière (Frédéric, 2022).

Dans cette perspective, en plus de l'Institut Supérieur de Commerce créé depuis 1982, la Ville de Kisangani a bénéficié de la création de deux autres établissements publics d'Enseignement Supérieur Technique, à savoir : Institut Supérieur des Techniques Médicales (ISTM-Kisangani) et Institut du Bâtiment et des Travaux Publics (IBTP-Kisangani), créés, tous, en 1993. Quelques années plus tard, ces Institutions ont formé des étudiants qui, après leur formation, certains se sont lancés dans l'entrepreneuriat. Ces derniers ne sont pas exotés de quelques contraintes qui ont constitué un handicap dans ce processus de développement de la Ville de Kisangani.

Malgré les contraintes de l'environnement congolais, certains diplômés de ces Institutions ont développé certains mécanismes pour résister afin de se lancer dans l'entrepreneuriat. Autrement dit, il y en a parmi eux qui se sont investis dans les secteurs de la santé (Centres de Santé et Officines Pharmaceutiques), de technologie de l'Information et de la Communication (Bureautiques), des commerces de biens divers, des cabinets d'expertises comptables ainsi que de construction des immeubles.

Ces contraintes débouchent sur le faible entrepreneuriat des diplômés de ces Institutions compte tenu de la comparaison entre 19833 diplômés lancés sur le marché par les trois Instituts Supérieurs Techniques et 151 entreprises créées par l'échantillon de 146 diplômés entrepreneurs durant la période allant de 1997 à 2022.

Au regard des problèmes évoqués, les questions de la recherche ci-après, sont posées :

Pourquoi y a-t-il une faible culture entrepreneuriale dans le chef des diplômés d'Instituts Supérieurs Techniques de la Ville de Kisangani ? Comment les diplômés entrepreneurs procèdent-ils pour contourner ces contraintes ? en d'autres termes, Quels sont les antidotes entrepreneuriaux développés par les diplômés pour lutter contre ces contraintes ?

En menant cette étude, un double objectif est visé, à savoir : démontrer comment les contraintes d'ordre politico-culturel, socio-environnemental, financier et fiscal sont les facteurs de faible culture entrepreneuriale par les diplômés d'Instituts Supérieurs Techniques de la Ville de Kisangani et analyser certains antidotes mobilisés par les diplômés entrepreneurs pour s'adapter aux contraintes.

2. CADRE METHODOLOGIQUE

Pour la récolte et le traitement de données, les méthodes qualitatives et quantitatives ont été utilisées, notamment :

L'observation directe désengagée a permis, non seulement, d'observer la création des entreprises par les diplômés concernés, mais également de palper du doigt les réalités sur le changement de ces dernières à Kisangani.

La technique documentaire a permis de compiler certaines informations en rapport avec l'objet d'étude à travers les documents ci-après : les nomenclatures des impôts et taxes, les registres de recettes publiques et les palmarès des effectifs de diplômés.

L'entretien semi-directif : a permis d'administrer les questions par des entretiens face à face et par téléphone avec les agents des pouvoirs publics, du secteur éducatif de l'ESU y compris les diplômés pour maîtriser en profondeur les conditions et les motivations afin de créer une entreprise.

L'échantillon à choix intentionnel, il a été difficile de rencontrer tous les diplômés entrepreneurs de trois établissements d'Enseignement Supérieur Technique implantés à Kisangani, facteur qui explique le recours à cette technique pour sélectionner les diplômés qui ont résisté aux contraintes, pour créer les entreprises. Dans le cadre de la présente étude, 156 sujets sont sélectionnés, repartis de la manière ci-dessous : 10 sujets sont les acteurs de pouvoirs publics, dont, un Ministre honoraire de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, trois sujets, personnel administratif de l'IST, deux sujets, personnel administratif de l'IBTP et deux sujets, personnel administratif de

l'ISC. Et 146 sujets, à raison de 72 sujets, soit 49 % d'enquêtés sont les diplômés de l'ISTM, 55 sujets, soit 38 % d'enquêtés sont diplômés de l'ISC, et enfin, 19 sujets, soit 13 % d'enquêtés sont diplômés de l'IBTP.

La technique de boules de neige, par manque d'un répertoire des entreprises et pour éviter les biais dans la sélection des diplômés entrepreneurs, l'étude a recouru à certains promoteurs des entreprises qui ont désigné d'autres homologues qu'ils connaissent.

En ce qui concerne l'analyse des données, le choix est porté sur les méthodes dynamiste et de l'analyse en composante principale. La méthode dynamiste permet d'analyser comment la présence des entreprises de diplômés crée un changement positif de la Ville de Kisangani. La méthode de l'analyse en composante principale a permis de décrire les relations qui existent entre plusieurs variables et de dégager les différentes corrélations existant entre elles.

3. PRESENTATION DE CONTRAINTES ENTREPRENEURIALES

Outre les conséquences dévastatrices des guerres, des pillages et des injustices politiques, de mégestion de certains décideurs politiques, les entrepreneurs de la Ville de Kisangani sont confrontés aux contraintes d'ordre politico-culturel, socio-environnemental, financier et fiscal.

3.1. Contraintes politico-culturelles

Les décideurs politiques et les structures de socialisation éducative ont un rôle crucial pour susciter et encourager les diplômés à cultiver, de plus en plus, l'esprit d'entreprendre pour fuir le chômage et lutter contre la pauvreté.

Tableau 1 : Nombre de diplômés répertoriés

N°	Institution	nombre de diplômés	Sexe				sexe imprécis	
			M		F		f	%
			f	%	f	%		
1	ISC	7661	3724	48	3937	52	-	-
2	ISTM	7427	3024	41	4183	56	220	3
3	IBTP	4745	4580	97	165	3	-	-
Total		19833	11328	57	8285	42	220	1

Ce tableau est conçu sur base des informations recueillies dans les palmarès des résultats de l'ISC-KIS, l'ISTM-KIS et l'IBTP-KIS de 1997 à 2022.

Les résultats de ce tableau renseignent que sur 19833 diplômés lancés sur le marché d'emplois par trois Instituts Supérieurs Techniques, sont majoritairement, de la nationalité congolaise et repartis de la manière ci-après : l'ISC-Kisangani a lancé 7661 diplômés, dont 3937 diplômées, soit 52 % et 3724 diplômés, soit 48 %; l'ISTM-Kisangani a produit 7427 diplômés, dont 4183 diplômées, soit 56 % et 3024 diplômés, soit 41 % et 220 diplômés, soit 3% sont de sexe imprécis (les palmarès n'ont pas précisé les sexes) ; l'IBTP-Kisangani a lancé sur le marché d'emplois 4745 diplômés, dont les 4580 diplômés qui représentent 97 %, et enfin, 165 diplômées qui représentent 3 %.

Les diplômés dénombrés de l'ISC et de l'ISTM représentent 15088, dont 8120 diplômées, soit 53, 8%. Ces deux Instituts sont collés respectivement le nom « d'école des vieux » dû à l'âge et à la douceur des étudiants et « d'école de femmes » par rapport à l'idéal de la profession infirmière. Tandis que l'IBTP représente 97 % de diplômés. Cet institut supérieur est collé le nom « d'école d'hommes » reconnu par un idéaltype révolutionnaire et brutal des étudiants pendant les manifestations publiques.

Le facteur de faible représentativité de diplômées en treize premières années est la pesanteur socioculturelle qui considérait les filles comme les téléspectatrices du développement. Donc elles sont nées pour les mariages.

Les facteurs de forte représentativité de diplômées qui ont renversé cette tendance, en treize dernières années, à l'ISTM et à l'ISC, sont les abus académiques de certains garçons l'innovation de certaines filières d'études et la loi (Loi N°06/18 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le Décret du 30 janvier 1940 portant code pénal congolais., 2006) sur la violence sexuelle interdisant aux hommes de se marier avec les filles mineures, qui sont considérées comme les « enfants du Procureur ». En effet, cette loi a accordé les avantages et inconvénients aux

femmes. Du côté des avantages, la loi a permis aux femmes d'évoluer aux études, d'avoir une valeur ajoutée dans les biens dotaux et d'occuper certaines hautes fonctions de la république après leurs études. En revanche, cette loi présente les inconvénients sur les diplômées, entre autres : la réduction d'opportunités de mariage due par l'âge avancé, les diplômes de niveau supérieur détenus et la mauvaise réputation sociale, qui stigmatise les étudiantes comme les copines des enseignants et les professionnelles de sexe de la Ville.

L'avènement des instituts supérieurs techniques à Kisangani a permis au pays d'avoir une main d'œuvre locale en compétences techniques. Mais ces compétences ne sont pas encore à mesure de moderniser le commerce, la médecine et les constructions des infrastructures pour libérer les populations boyomaises de la dépendance extérieure. Le pays a résolu le problème de certaines compétences en créant le problème de chômage par l'insuffisance d'une politique d'employabilité des diplômés de niveau supérieur.

En 2022, selon le rapport de l'Institut National de Statistique, la Ville de Kisangani comptait 1303029 habitants. En effet, durant la période allant de 1997 à 2022, les trois Institutions d'Enseignement Supérieurs (ISC, ISTM et IBTP) ont lancé sur le marché 19833 diplômés où 146 parmi eux, soit 0,7 % ont créé leurs entreprises.

Tableau 2 : Nombre d'entrepreneurs enquêtés

N°	Sexe des entrepreneurs	F	%
1	Masculin	105	72
2	Féminin	41	28
Total		146	100

Ce tableau montre que sur 146 entrepreneurs enquêtés, 105 entrepreneurs, soit 72 % sont de sexe masculin, contre 41 entrepreneures, soit 28 % sont de sexe féminin.

Les diplômées de l'ISC et ISTM sont nombreuses, mais elles entreprennent moins. Les hommes de trois institutions sont plus nombreux et plus entrepreneurs et ce, au regard des charges qu'ils supportent dans les ménages et par manque d'une profession rémunératrice.

Selon Fatou Sarr, les activités entrepreneuriales menées par les femmes, au Sénégal, sont généralement liées aux activités traditionnelles des Sénégalaises : couture, teinture, commerce alimentaire et commerce des tissus. Ces activités contribuent chaque année pour près de 3 milliards de Francs CFA, soit 5% du PIB (Fatou, 1998, p.301.). Amadou Lamine ajoute que devant la crise de l'emploi salarié de pays en développement et l'abandon prématuré des études des jeunes filles et d'autres couches défavorisées, l'entrepreneuriat féminin apparaît une des stratégies de lutte contre la pauvreté et de création de richesses (Amadou, 2012) .

Tableau 3 : Nombre d'entreprises recensées par Commune

N°	Commune	Nombre d'entreprises	%
1	Makiso	69	46
2	Mangobo	23	15
3	Tshopo	30	20
4	Kabondo	6	4
5	Kisangani	10	7
6	Lubunga	6	4
7	Sans Commune (Ambulant)	7	5
Total		151	100

De l'ensemble des entreprises enquêtées à Kisangani, l'étude a dénombré 151 entreprises réparties dans les six Communes que compte la Ville de Kisangani, soit une moyenne de 25 entreprises par Commune. La décomposition par Commune montre que la Commune Makiso, à elle seule, compte 69 entreprises, soit 46 %. Les Communes Tshopo, avec 30 entreprises, soit 20 % et Mangobo, avec 23 entreprises, soit 15 % se suivent respectivement.

Par ailleurs, la Commune Kisangani est parmi celles qui regroupent le moins d'entreprises, 10 entreprises, soit 7 % ; 7 entreprises, soit 5 % fonctionnent dans le système ambulante ; la Commune Kabondo regroupe 4 % en ex-aequo avec celle de Lubunga, sont celles qui ont un faible nombre d'entreprises dans la Ville de Kisangani, soit avec 12 entreprises à raison de 6 entreprises chacune.

Le rapport de l'Institut National de la Statistique renseigne que de l'ensemble des unités économiques recensées à Kinshasa, l'on dénombre 184485 établissements. La Commune de la Gombe regorge 16446 unités économiques, soit 8,9 % des unités économiques de Kinshasa. Par ailleurs, bien que représentant 79 % de la superficie de la Ville de Kinshasa, la Commune de Maluku 2667 est parmi celles qui regroupent le moins d'unités économiques, soit 1,4 %. En effet, en dénombant les unités économiques selon le milieu d'implantation, le milieu urbain représente 68,6 %, suivi de milieu semi urbain avec 21,2 % et enfin le milieu rural représente 10,2 % des unités économiques (Statistique, 2ème édition de Janvier 2022.).

La Commune Makiso reçoit un score élevé des entreprises pour un bon nombre de facteurs, entre autres : le centre commercial et le siège des Institutions ; elle communique avec toutes les autres Communes ; les populations effectuent deux mouvements pendulaires, à savoir : le matin, beaucoup entre elles, quittent leurs Communes de résidence vers Makiso et le soir, c'est le contraire ; la permanence relative de l'électricité et de l'eau de la régie de distribution d'eau (REGIDESO) ; la sécurité relative ; le nombre de marchés. La Commune Makiso est suivie de la Commune Tshopo qui incarne un statut de deuxième Commune de la Ville, bien qu'elle soit réputée sale, du point de vue hygiénique.

La Commune de Lubunga est butée de contraintes de la traversée par le mouvement pendulaire où le matin, certaine population quitte de la rive gauche vers la rive droite et le soir, c'est le contraire, le délestage de l'électricité et coupure de l'eau, c'est une Commune à vocation agricole et héberge le camps militaire Lukusa et la formation des commandos de choc.

Kabondo est une Commune réputée de groupe de gangs et héberge deux camps militaires, notamment Quartier Général (QG) et Police Militaire (PM).

Tableau 4 : Types de filière universitaire par rapport aux entreprises créées

N°	Institution	types d'entreprises	Effectif d'entreprises	%
1	ISC	Commerce général	37	24,5
		Bureautique	19	12,6
		Officine Pharmaceutique	1	0,7
		Expertise Comptable	2	1,3
2	ISTM	Centre de Santé	25	16,6
		Officine Pharmaceutique	45	29,8
		Bureautique	1	0,7
		Commerce général	1	0,7
3	IBTP	Maison d'études et de Construction	11	7,3
		Ambulant	7	4,6
		Bureautique	2	1,3
Total			151	100,0

La lecture de ce tableau indique que sur 151 entreprises créées par les 146 diplômés de trois établissements d'Enseignement Supérieur Technique, 72 entreprises, soit 48 % sont créées par les diplômés d'ISTM, dont 45 officines pharmaceutiques, soit 29,8 % ; 25 centres de santé, soit 16,6 % ; 1 bureautique, soit 0,7 % en ex-aequo avec le commerce de divers produits, soit 0,7 %. 59 entreprises, soit 39 % sont créées par les diplômés de l'ISC, dont 37 entreprises, soit 24,5 % sont le commerce de divers produits ; 19 entreprises, soit 12,6 sont les bureautiques ; 2 entreprises, soit 1,3 % sont les cabinets d'expertises comptables et 1 entreprise, soit 0,7 % est l'officine pharmaceutique. Et enfin, 20 entreprises, soit 13 % sont créées par les diplômés d'IBTP, dont 11 entreprises, soit 7,3 % sont les maisons d'études et de constructions ; 7 entreprises, soit 4,6 % sont les entrepreneurs qui fonctionnent en mode ambulante et en sillon dans la construction des immeubles, et enfin, 2 entreprises, soit 1,3 % sont les bureautiques.

En effet, parmi les commerces exercés par les diplômés d'Instituts Supérieurs Techniques à Kisangani, il y a la vente des friperies, boissons, unités de communication cellulaire, produits de première nécessité, produits d'alimentation, condiments, habillement, laits de beauté, beignets, cosmétiques, restaurants/Malewa, contrats motos, boutiques de divers produits, charge des téléphones. (Malewa est un terme utilisé pour désigner des restaurants de fortune.)

La majorité d'entreprises dénombrées, soit 146 est créée selon la formation professionnelle acquise par les diplômés d'IST. Autrement dit, les diplômés d'ISC ont créé les bureaux, les cabinets d'expertises comptables et les commerces des divers produits ; ceux de l'ISTM ont créé les Centres de Santé et les Officines Pharmaceutiques ; et enfin ceux de l'IBTP ont créé les maisons d'études et de constructions. Cependant, au départ de cette étude, l'idée était que les diplômés vont créer les entreprises selon leurs filières d'études, mais 5 entreprises sont créées par les diplômés d'autres formations techniques qui répondent à certains besoins de la population de Kisangani.

La sous-représentation des entreprises créées par les diplômés de l'IBTP s'explique par, d'une part, l'indépendance de construire pour autrui lorsqu'on obtient le diplôme d'Ingénieur sans verser la fiscalité. Et d'autre part, par la démotivation de créer une entreprise d'études et de constructions, de peur de verser de fiscalité dans les caisses du Trésor Public dans une Ville où les Gouvernements tant national que provincial n'exécutent plus un bon nombre de projets dans le secteur d'infrastructures.

Ces résultats corroborent avec la pensée de Fayolle qui déclare que « les jeunes ingénieurs sont peu enclins à créer et à reprendre des entreprises ». Il a aussi montré, à travers d'autres enquêtes, que chez les jeunes ingénieurs en France, il y a un intérêt marginal pour la création d'entreprise du fait des formations souvent inadaptées à cet objectif ainsi que de perspectives de rémunérations et de carrières considérées comme tout à fait satisfaisantes (Alain, 2002, pp.149-169.).

Pour Sophie Laquerrière, l'entrepreneuriat n'est pas une voie unique, mais plutôt un vaste paysage parsemé de diverses opportunités et approches. Trois formes d'entrepreneuriats ont fasciné l'auteure (Sophie), à savoir :

L'entrepreneuriat commercial est centré sur la création, la gestion et le développement d'entreprises à but lucratif;

L'entrepreneuriat social cherche activement à résoudre des problèmes sociaux et environnementaux, tout en générant des revenus durables;

L'entrepreneuriat technologique repose sur la capacité à utiliser la technologie pour identifier des problèmes non résolus et créer des solutions novatrices.

Les opportunités ne sont de réelles opportunités que si l'entreprise les saisit rapidement. Cette urgence s'accroît plus si les coûts irréversibles sont importants. Mais la pression du temps, est le fruit « d'éléments que le créateur ne peut pas contrôler, mais aussi une conséquence de ses décisions/actions passées ou de son ignorance » (Journal international de stratégie et économies de processus commercial de 3ème conférence internationale sur la gestion de l'innovation et l'ingénierie, Copyright 2015, pp.17-26).

Tableau 5 : Effectif de travailleurs par entreprise

Nombre d'entreprises	Nombre de travailleurs	%
43	86	13
32	96	14,5
24	96	14,5
12	60	9,1
4	24	3,6
18	18	2,7
6	66	10
2	14	2,1

3	30	4,5
1	4	0,6
1	32	4,8
4	32	4,8
1	104	15,7
151	662	100

Il ressort de ce tableau que, les 151 entreprises créées par les 146 diplômés de trois Instituts Supérieurs Techniques, emploient 662 travailleurs, dont 1 entreprise fonctionne avec 104 travailleurs, soit 15,7 % de l'ensemble des travailleurs ; 1 entreprise fonctionne avec 32 travailleurs, soit 4,8 % ; 6 entreprises fonctionnent avec 66 travailleurs, soit 10 % ; 3 entreprises fonctionnent avec 30 travailleurs, soit 4,5 % ; 4 entreprises qui fonctionnent avec 32 travailleurs, soit 4,8 % ; 2 entreprises fonctionnent avec 14 travailleurs, soit, 2,1 % ; 4 entreprises fonctionnent avec 24 travailleurs, soit 3,6 % ; 12 entreprises fonctionnent avec 60 travailleurs, soit 9,1 % ; 24 entreprises fonctionnent avec 96 travailleurs, soit 14,5 % ; 32 entreprises fonctionnent avec 96 travailleurs, soit 14,5 % ; 43 entreprises fonctionnent avec 86 travailleurs, soit 13 % ; 18 entreprises fonctionnent avec 18 travailleurs, soit 2,7%.

Réduire l'effectif de travailleurs au sein d'une entreprise permet d'améliorer la qualité de la productivité et le chiffre d'affaires des entrepreneurs. Les 151 entreprises créées qui emploient 662 travailleurs boostent, tant soit peu, le développement socioéconomique endogène de Kisangani. C'est-à-dire une entreprise absorbe au moins quatre chômeurs.

Cependant, les propriétaires de petites entreprises subiront certains effets négatifs de la réduction des effectifs. Toutefois, dans une économie peu performante, la réduction des effectifs est souvent ce qui est nécessaire pour maintenir l'entreprise à flot (<https://fr.r2webreports.com/advantages-downsizing-employees#:~:text=Les%20avantages%20de%20la%20r%C3%A9duction%20des%20effectifs%201,travail%20%27%C3%A9quipe%20...%204%20Construit%20la%20loyau%C3%A9%20>)

Le principal avantage de la réduction des effectifs est peut-être de rendre l'entreprise "plus légère et plus maigre", capable de rivaliser efficacement sur le marché en réduisant les coûts et en augmentant les bénéfices.

Toutefois, la réduction d'effectifs peut également avoir les impacts dévastateurs pour l'entreprise, notamment : la baisse de l'innovation, des résultats et de la productivité ; la diminution de la satisfaction des clients ; les stress accrus sur les effectifs restants ; accroître le risque de faillite (Bhussar Manjot).

L'entreprise est appelée à s'intégrer dans le tissu économique et social : elle est fondée sur des énergies, des convictions, des compétences au sein et hors de l'entreprise. A cet effet, sept atouts sont identifiés par Anne-Laurent STERIN, à savoir : le soutien personnel, recourir aux conseils d'experts, réseaux d'accompagnement ; collaborer entre entreprise ; décider, négocier et choisir, à chaque étape de l'activité de l'entreprise ; prospérer et anticiper et formation à la gestion d'entreprise (Sterin, 2013, Pp.17-25.).

Sur un échantillon de 192 pays, la Banque Mondiale a pu constater que le capital physique représente en moyenne seulement 16% de la richesse totale, le capital naturel 20% et le capital humain 64%. Le début des années 1980, fait croire Azoulay Gerard, le développement a disparu de la scène intellectuelle et politique au profit d'approches découlant directement de la gestion internationale de la dette (Gerard, 2002, pp.20-21).

Tableau 6 : Nombre de cours relatifs à l'esprit d'entreprise

N°	Institution	Promotion et option	cours en esprit d'entreprise	nombre d'heures en cursus académiques
1	IBTP	G3 BTP	la gestion des entreprises	HT45/HP30=75h/775
		G3 G.T	la gestion des entreprises	HT15/HP15=30h /800
2	ISTM	L2 Biologie Médicale	Management des services de santé	HT30/HP15=45h/800

3	ISC	G2 Comptabilité	Management et initiation à l'esprit d'entreprise et étude des marchés	HT45/HP15=60h/795 et HT30/HP30=60h/795
		G3 Comptabilité	Gestion financière	HT30/HP30=60h/780
		G2 marketing	Management et initiation à l'esprit d'entreprise	HT45/HP15=60h/780
		L1 tous	Gestion financière	HT30/HP15=45h/780

Ce tableau est conçu sur base d'informations obtenues aux programmes des cours, réforme 2010.

Le présent tableau montre que dans les trois établissements d'Enseignement Supérieur Technique, les cours d'initiation à l'esprit d'entreprise et d'éducation financière sont en dernière position. L'un des facteurs à la base de faible culture entrepreneuriale dans le chef des diplômés congolais.

La politique de l'essaimage de l'enseignement au sein de l'Enseignement Supérieur Technique a permis au pays d'avoir de diplômés, mais la professionnalisation de l'enseignement prônée par le système pacte de modernisation de l'enseignement supérieur (PADEM), n'a pas produit les résultats selon la volonté de législateur pour certains facteurs, entre autres : Le nombre réduit des cours liés à la culture entrepreneuriale (éducation financière, gestion d'entreprise, promotion d'entreprise, reconversion d'entreprise, etc), dans le cursus académique des étudiants ; l'absence des bourses de création et d'innovation des entreprises accordées aux étudiants, bien qu'inscrites dans la constitution et la loi cadre de l'enseignement national ; l'insuffisance d'accès aux crédits publics et l'absence d'une politique de mobilité interinstitutionnelle des enseignants et des étudiants.

Robert Kiyosaki déclare que certains parents enseignent à leurs enfants la même recette du succès qu'on avait probablement apprise : va à l'école, étudie bien et obtiens de bonnes notes afin de trouver un emploi sûr et bien rémunéré, assorti d'avantages sociaux et ensuite, cet emploi prendra soin de toi. Mais, cette mentalité appartient à l'ère industrielle, pourtant révolue (Kiyosaki Robert, 2022.).

Avec les résultats de la formation professionnelle, Pourtier Roland écrit que l'Afrique n'échappe pas à l'interrogation universelle sur la finalité de l'enseignement et aux inquiétudes qu'elle suscite (Pourtier, 2010, pp.29-30). L'inadéquation entre l'enseignement supérieur et l'emploi a été maintes fois dénoncée. Emile Bongeli soutient que l'école congolaise fonctionne comme une véritable usine à produire des chômeurs, entendus ici comme d'éternels demandeurs d'emplois (Emile, 2015.). Gratien Mokonzi, enfonce en démontrant que l'université, en République Démocratique du Congo, a malheureusement dû subir une forte dégradation, malgré les différentes réformes opérées (Gratien, 2016). Mais Valere Bellias de son côté, pense que, beaucoup de gens ignorent, le but de l'école n'a jamais été d'apprendre aux prenants comment faire de l'argent. Le but de l'école, c'est de transmettre les connaissances professionnelles. Si, en plus, l'étudiant veut faire de l'argent, il doit s'inscrire à l'école de l'argent qui s'appelle business (Valere, 2021.).

Tableau 7 : Origines sociales excitant l'entrepreneuriat chez les diplômés

Le débat sur la vocation entrepreneuriale ne cesse à diviser les chercheurs. En effet, certains pensent qu'elle est innée et d'autres, par contre, soutiennent qu'elle est acquise.

N°	Origine sociale des entrepreneurs	F	%
1	Parents entrepreneurs	49	34
2	Parents non entrepreneurs	97	66
Total		146	100

Ce tableau explique que sur 146 enquêtés, 97 sujets, soit 66% sont issus des parents non entrepreneurs, contre 49 sujets, soit 34 % sont les enfants d'entrepreneurs.

La majorité d'entrepreneurs est issue des parents non entrepreneurs, mais ils sont entrepreneurs par les formations professionnelles acquises et le conditionnement ou le contexte socio-environnemental de la Ville de Kisangani.

En effet, selon les avis reçus auprès des enquêtés, cinq facteurs expliquent le choix de type d'entrepreneuriat, à savoir : la tribu, la formation technique acquise, les activités entrepreneuriales de parents, les visites d'amis entrepreneurs et les travailleurs des entrepreneurs.

Ainsi, selon Fortin : « un entrepreneur n'est pas le fruit d'une génération spontanée et il ne pousse pas dans le désert ». Une société qui désire plus d'entrepreneurs pour assurer sa survie et sa croissance à long terme, doit travailler à développer d'abord la culture entrepreneuriale dans son milieu (Fortin, 2002).

Pour Jérôme Hoarau, à la fin du XIXe siècle, cet esprit d'entreprise a donné naissance à des innovateurs, des capitalistes, des prospecteurs, des financiers qui pouvaient donner de l'argent et des hommes d'affaires qui ne se contentaient pas de créer des entreprises, mais développaient aussi celles qui existaient déjà (Jérôme, La légende de l'esprit entrepreneurial aux États-Unis).

Les formations à l'entrepreneuriat, écrit Catherine Coron, s'inscrivent dans le mouvement de rapprochement et de conjonction entre la sphère éducative et les demandes émanant de la société civile (Catherine).

Sabrina Bellanca et Olivier Colot pensent que la cellule familiale joue également un rôle important dans le développement de l'esprit entrepreneurial. En effet, les individus issus de familles comprenant des entrepreneurs envisagent assez tôt la création comme carrière professionnelle future (Olivier, 2014, pp 63-74).

Pour Abdallah Mohamed, trois groupes de facteurs influencent la culture entrepreneuriale, notamment : *L'environnement socioculturel* ; Il s'agit de l'influence du milieu sur l'individu. Les parents entrepreneurs représentent des modèles à suivre pour leurs enfants. La famille peut véhiculer les valeurs entrepreneuriales. Le système éducatif contribue aux succès des entreprises à travers le savoir-faire et les compétences qu'il peut fournir aux étudiants-futurs entrepreneurs.

Les facteurs psychologiques ; Une des motivations du créateur, c'est la création de son propre emploi, sans subordination par rapport à un employeur. Ainsi, une des meilleures façons d'employer les compétences serait de créer une entreprise et de montrer ainsi aux autres membres qu'on dispose de talent.

L'environnement économique et les relations ; Il s'agit des ressources matérielles, technologiques, informatiques, humaines et financières qui sont indispensables pour tout projet viable (Abdallah).

Tableaux 8 : Types de contraintes culturelles

N°	Types de contraintes culturelles	f	%
1	Réduction de prix par les acheteurs, clients, patients, utilisateurs	57	35,6
2	Refus d'accepter les noms scientifiques de certains produits	5	3,1
3	Insolvabilité de certains clients	18	11,3
4	Découragement de l'entourage	20	12,5
5	Concurrence intense	25	15,6
6	Suppression de vente des syllabus	30	18,8
7	Manque de laboratoire géotechnique	5	3,1
Total		160	100,0

Ce tableau renseigne que sur 160 avis recueillis auprès de 146 enquêtés concernant les contraintes culturelles, la réduction de prix par les acheteurs, les clients, les patients, les maîtres d'ouvrages et les utilisateurs reçoit 57 avis, soit 35,6 % ; la suppression de vente des syllabus par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire reçoit 30 avis, soit 18,8 % ; la concurrence intense reçoit 25 avis, soit 15,6 % ; le découragement de l'entourage reçoit 20 avis, soit 12,5 % ; l'insolvabilité de certains clients reçoit 18 avis, soit 11,3 % ; le refus d'accepter les noms scientifiques de produits reçoit 5 avis, soit 3,1 % en exæquo avec le manque de laboratoire géotechnique dans la Ville de Kisangani.

Outre l'hostilité de certaines idéologies religieuses et coutumes sur la richesse des hommes, à Kisangani, la culture de négocier les prix de produits et services est non seulement courante, mais également, intériorisée par les vendeurs et les acheteurs.

Selon Louis LOKALE, l'officine pharmaceutique est une œuvre sociale et non un bien commercial. Selon la norme sanitaire, il fallait 100 mètres de distance entre deux officines pharmaceutiques (Entretien de juillet 2023 avec Monsieur LOKALE Louis, l'un des premiers entrepreneurs à ouvrir une Officine Pharmaceutique au site appelé Cabine dans la Commune Makiso). En 2000, lorsqu'il débutait son officine pharmaceutique au marché de

cabine, cette distance était observable, mais actuellement, le même environnement compte 27 officines pharmaceutiques, à savoir : Lomberphar, la Victoire, Boliphar, Shakophar, M.S.Pharma, Kabophar, Yezophar, Triompale, Lajoiephar, Pharmacie de l'unité, Saint Jean, Alphar, Gloire de Shekina, A.A.Y Pharma, Samapharma, Léonphar, Laverité, Belicepharma, Exauphar, Glodipharma, Pharmacie Saidi, Pharmacie Boltiphar, Don de Dieu, Mbulasephar, Robis et Ushidi. La même concurrence est observée pour les Restaurants et Bureautiques qui œuvrent à SHAUMBA, espace commercial de campus de l'Université de Kisangani.

Selon les enquêtés, cette concurrence est occasionnée par les pouvoirs publics pour maximiser leurs recettes en assassinant certaines entreprises. Cependant, le champ entrepreneurial est dynamique et concurrentiel par excellence.

La décision de supprimer la vente des syllabus, par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, en cours de l'année académique 2021-2022, a paralysé les activités par la réduction sensible des recettes journalières. Malgré certains dérapages de certains enseignants, la décision de Ministre viole la constitution de la République Démocratique du Congo de 2006, dans son article 46 qui stipule que « les droits d'auteurs et de propriété intellectuelle sont garantis et protégés par la loi ». En plus de la faible rémunération, cette décision a démotivé certains enseignants qui considéraient les frais de droit d'auteurs et la vente de syllabus comme une prime ou un deuxième salaire. Cette démotivation des enseignants impacte négativement, non seulement, sur la qualité de l'enseignement supérieur, mais également la réforme du nouveau système Licence, Master et Doctorat à Kisangani.

Tableau 9 : Types de subventions de l'Etat congolais aux entreprises créées

N°	Types de subvention de l'Etat congolais	F	%
1	Certains matériels	5	3,2
2	Renforcement des capacités	4	2,6
3	Paiement de prime de risque au personnel	2	1,3
4	Sécurité du milieu	5	3,2
5	Permanence de l'internet	1	0,6
6	Espace	6	3,9
7	Stabilité du taux de change	2	1,3
8	Aucun appui de l'Etat	129	83,8
Total		154	100,0

La lecture de ce tableau indique que sur 154 avis recueillis auprès de 146 enquêtés, 129 avis, soit 83,8 % renseignent qu'ils reçoivent aucune subvention de l'Etat congolais; 6 avis, 3,9 % ont bénéficié de l'espace pour implanter leurs entreprises ; 5 avis, soit 3,2 % bénéficient de la sécurité dans leurs milieux en ex-æquo avec ceux qui reçoivent certains matériels de travail ; 4 avis, soit 2,6 % bénéficient de renforcement des capacités professionnelles ; 2 avis, soit 1,3 % confirment le paiement de prime de risque au personnel de leurs entreprises par l'Etat congolais en ex-æquo avec la stabilité du taux de change monétaire ; et enfin, 1 avis, soit 0,6 % confirme la permanence de l'internet.

Pour créer une entreprise, il a fallu recourir à de nombreux appuis qui accompagneront le projet d'entrepreneur. Malheureusement, l'Etat congolais n'applique pas encore les normes en la matière et n'accorde pas encore une attention particulière aux initiateurs d'entreprises pour les encourager afin de développer certains aspects de la société par la diversification de l'économie nationale. En effet, le déficit concertationnel entre les décideurs politiques et les élites scientifiques amène le pays dans un chaos total, puisqu'ils travaillent de manière isolée et le premier groupe exploite et manipule le deuxième.

En effet, il s'observe que les décideurs politiques jérémiadent lorsqu'il s'agit de répondre aux plaidoyers d'entrepreneurs. Donc plus les décideurs politiques découragent l'esprit d'entreprise, plus le pays sera dépendant et aura beaucoup de chômeurs.

Pierre Hittelet pense que l'Europe s'est rendue compte que l'entrepreneuriat et l'augmentation des intentions d'entreprendre constituent une clé fondamentale pour l'avenir du vieux continent. Les pays Européens se sont penchés sur les moyens d'encourager les entrepreneurs à mieux résister à l'échec. Ils s'orientent sur deux axes : tout d'abord, sur l'allègement des procédures de liquidation en cas d'échec et ensuite sur l'éducation à l'entrepreneuriat (Hittelet).

Alain Fayolle et Morin Alambert démontrent qu'il existe trois sortes de soutiens aux entrepreneurs pendant le processus de création d'entreprise : le soutien financier par les subventions et aides ; le soutien logistique symbolisé par les structures physiques d'accueil des entrepreneurs comme les incubateurs ; le soutien technique à l'obtention d'informations opportunes, de sensibilisations aux changements, de conseils et de formations (Morin, 2015).

3.2. Contraintes socio-environnementales

Tableau 10 : Types de contraintes socio-environnementales

N°	Types de contraintes socio-environnementales	F	%
1	Délestage de l'électricité et la coupure d'eau	65	37,1
2	Péremption de certains produits	15	8,6
3	Saisons et autres handicaps périodiques	34	19,4
4	Majoration de frais de loyer par certains bailleurs	4	2,3
5	Détournement de certains produits, matériels et malades	15	8,6
6	Rupture de stocks de produits	20	11,4
7	Insécurité de milieu	16	9,1
8	Faible capacité d'accueil	3	1,7
9	Manque de poubelles, WC et robinet publics dans les marchés	3	1,7
Total		175	100,0

Ce tableau montre que sur 175 avis recueillis auprès de 146 enquêtés concernant les contraintes socio-environnementales, le délestage de l'électricité et de l'eau reçoit 65 avis, soit 37,1 % ; les saisons et autres handicaps reçoivent 34 avis, soit 19,4 % ; la rupture de stocks de produits reçoit 20 avis, soit 11,4 % ; l'insécurité dans les milieux reçoit 16 avis, soit 9,1 % ; la péremption de certains produits commerciaux et pharmaceutiques reçoit 15 avis, soit 8,6 % en ex-æquo avec le détournement de certains produits, matériels et clients ; la majoration intempestive de frais de loyer par certains bailleurs reçoit 4 avis, soit 2,3 % ; la faible capacité d'accueil reçoit 3 avis, soit 1,7 % ; enfin, le manque des poubelles, des toilettes et des robinets publics dans les marchés reçoit 3 avis, soit 1,7 % de l'ensemble de des avis recueillis.

Les saisons et autres handicaps sont occasionnés par plusieurs facteurs, selon les secteurs d'activités, entre autres : la saison pluviale qui empêche la circulation intense de la population dans les zones marécages. Autres handicaps périodiques sont entre autres : les vacances des étudiants, la grève des enseignants, le manque de chantiers, le manque de nouvelles opportunités dû à la rareté d'investissements et des hommes d'affaires ou des entreprises de renommé international, etc. La péremption de certains produits pharmaceutiques et commerciaux par manque des consommateurs. Lorsque les produits sont périmés, les entreprises encaissent un manque à gagner, facteur qui peut occasionner la chute des capitaux investis.

Le délestage de l'électricité et la coupure de l'eau de la REGIDESO représentent l'absence des activités de certaines entreprises, qui occasionnent, par conséquent, la baisse des recettes par recours à l'utilisation des panneaux solaires ou des groupes électriques qui consomment non seulement beaucoup de carburants, mais également, produisent beaucoup de bruits, parfois sans activités par la réduction des consommateurs. Plus le prix de carburant est dynamique sur les marchés, plus il y a augmentation des prix de produits ou services.

Par rapport à la coupure de l'eau de la REGIDESO, certains entrepreneurs recourent aux puits et sources voire l'eau importée qui influencent sur la majoration de prix de produits.

Le fait de majorer le frais de loyer d'une façon unilatérale et imprévisible par certains bailleurs, jaloux de succès de leurs locataires, impacte négativement sur les prévisions budgétaires des entreprises.

Certains travailleurs affectés aux centres de santé et officines pharmaceutiques détournent les produits, les matériels de services et les patients. Certains vendent les médicaments pendant la journée, et le soir, ils préfèrent aller acheter d'autres produits aux dépôts pour remplacer ceux qui sont vendus. Donc la concurrence déloyale de travailleurs vis-à-vis de leurs patrons. D'autres par contre, achètent et vendent leurs produits en abandonnant ceux des entrepreneurs. Par ailleurs, certains enquêtés déclarent que certains travailleurs affectés aux centres de santé, aux bureaux, aux bureaux d'études et de constructions ainsi qu'aux boutiques détournent les matériels prévus

pour d'autres fins. Ils poursuivent en rappelant que certains travailleurs détournent les patients et maîtres d'œuvres pour les orienter ailleurs.

La rupture des stocks de certains produits ou matériels due par mauvais état des infrastructures routières, l'insécurité des traçons causée par les rebelles qui baisse des recettes et la clientèle.

L'insécurité de certains quartiers ou blocs occasionnée par les hommes à mains armées et les tracasseries militaires et policières pendant la nuit.

La faible capacité d'accueil qui ne permet pas à certains entrepreneurs de retenir ou d'héberger les malades aux lits et créer les activités secondaires.

Le manque des poubelles, des toilettes et des robinets publics, sont les facteurs qui font que, la plupart des marchés de la Ville de Kisangani soient mal propres, étant donné que les déchets sont jetés à n'importe quel endroit.

La déviance n'existe que par rapport à la norme dont elle est dérivée. Tout comportement jugé non conforme aux normes sociales d'un groupe, entre donc dans le champ d'étude de la déviance. En ce sens, le phénomène de la déviance est consubstantiel à l'existence de la vie en société (Biosse François, 1978, Pp.135-136.).

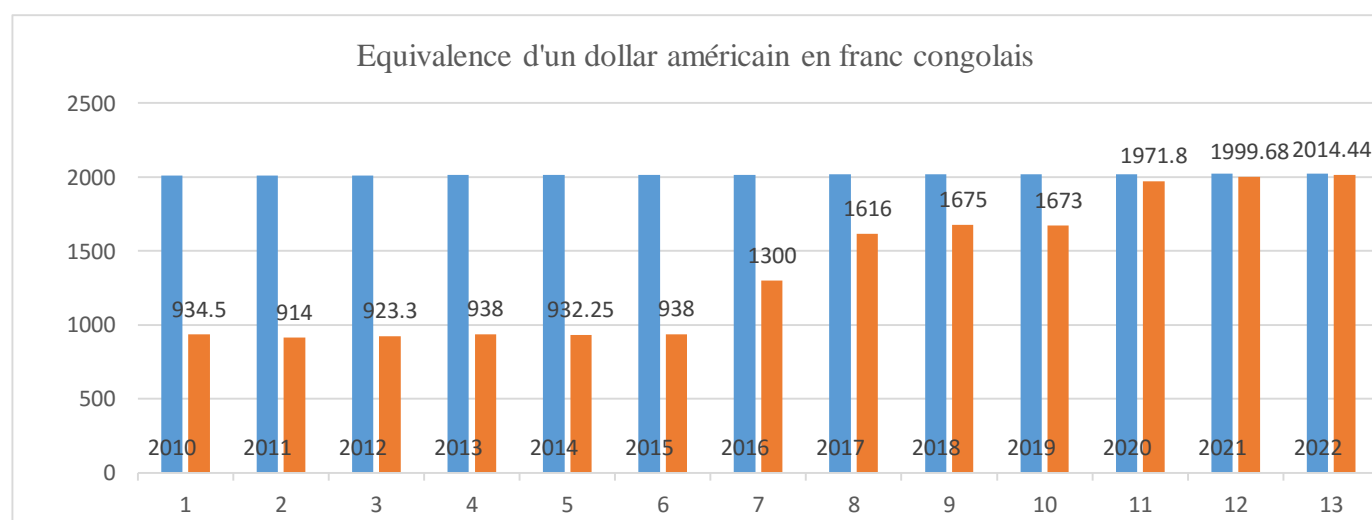
3.3. Contraintes financières

Tableau 11 : Types de contraintes financières

N°	Types de contraintes financières	F	%
1	Inflation	110	73
2	Insuffisance de moyen financier	15	10
3	Manque d'incubateurs financiers d'entreprises	25	17
Total		150	100

Ce tableau informe que sur 150 avis recueillis auprès de 146 enquêtés, concernant les contraintes financières, l'inflation monétaire reçoit 110 avis, soit 73 % ; le manque d'incubateurs d'entreprises pour aider leurs secteurs d'activités a reçu 25 avis, soit 17 % ; et enfin, l'insuffisance de moyen financier pour diversifier et innover les produits et services reçoit 15 avis, soit 10 %.

L'inflation de franc congolais dynamise les prix de plusieurs produits, matériels et services sur les marchés et réduit les chiffres d'affaires de certains entrepreneurs. Plus les chiffres d'affaires sont supérieurs, plus les bénéfices sont réalisés. Plus la demande de dollar américain par certains entrepreneurs est supérieure à l'offre sur le marché, plus il y a l'inflation de franc congolais. Donc la dépréciation de franc congolais est la conséquence logique de plusieurs causes, entre autres l'instabilité politique, les guerres et l'insécurité de certaines zones, l'économie extravertie qui caractérise la République Démocratique du Congo depuis un certain temps.



Graphique 1 : Evolution de taux de Dollar américain sur le marché à Kisangani

L'équivalence d'un dollar américain est passée de 934,5 à 2014,44 francs congolais pendant la période allant de 2010 à 2022, soit dans 12 ans, le franc congolais a perdu doublement sa valeur face à la monnaie de la puissance mondiale.

La convertibilité du dollar américain en or et ainsi le dollar américain est devenue une monnaie fiduciaire, soit l'argent du gouvernement (LIN). De son côté, Pierre Bezbakh, soutient que l'inflation apparaîtra ainsi non comme le produit de dérèglements passagers d'une économie atemporelle et abstraite, ni comme le fruit d'une mauvaise gestion des autorités monétaires, mais comme un phénomène lié aux structures du capitalisme mondial et de ses composantes nationales (désinflation, 2011, P.47.).

Les activités entrepreneuriales des femmes Lokele ne bénéficient pas d'initiatives financières. Pour sortir de carcan (barrière culturelle, sociale, économique et politique) et libérer l'entrepreneuriat féminin, Mondole propose quatre stratégies, à savoir : autonomisation économique des femmes ; mise en place d'un programme d'aide aux femmes entrepreneures Lokele ; création d'un fonds de garantie pour le financement des projets des femmes entrepreneures des Communautés lignagères ; la mise en place des mesures visant l'établissement d'un environnement commercial équilibré (Léon, 2014, Pp.300-313.).

3.4. Contraintes fiscales

Tableau 12 : Types de contraintes fiscales

N°	Types de contraintes fiscales	F	%
1	Multiplicité des impôts et taxes	142	93
2	Dollarisation des impôts et taxes	8	5
3	Uniformisation de taux des impôts et taxes	2	1
Total		152	100

La lecture de ce tableau indique que sur 152 avis recueillis auprès de 146 enquêtés, concernant les contraintes fiscales, la multiplicité des impôts et taxes reçoit 142, soit 93 % ; la fixation des impôts et taxes en dollar américain reçoit 8 avis, soit 5 % ; et enfin, l'uniformisation de taux des impôts et taxes reçoit 2 avis, soit 1%

La multiplicité des impôts et taxes ; les enquêtés déclarent que les montants des impôts et taxes fixés par les pouvoirs publics sont parfois supérieurs à leurs chiffres d'affaires et bouleversent la programmation des activités d'autres entreprises. Donc trop de fiscalités tuent la fiscalité et les entreprises. Cela veut dire que les services d'assiettes seront en face de trois catégories d'assujettis, à savoir : les entrepreneurs qui versent les impôts et taxes, les entrepreneurs vont développer les mécanismes pour échapper aux impôts et taxes et les entrepreneurs qui vont tomber en faillite.

Dollarisation des impôts et taxes ; la fixation de certaines fiscalités en dollar américain le taux de change pour convertir le franc congolais en dollar américain n'est pas stable sur le marché. Cette dollarisation peut s'expliquer par le fait que le dollar américain est une monnaie internationale stable qui permet, non seulement, les transactions commerciales et diplomatiques, mais également la maîtrise de prévisions budgétaires par les pouvoirs publics.

Uniformisation de fiscalité ; les pouvoirs publics uniformisent les nomenclatures à travers le pays, sans tenir compte des réalités et la taille de la Ville. Ce faisant, chaque Ville ayant ses propres réalités en termes de ressources financières et le standing de la vie de la population.

L'un des principaux facteurs causant la faillite des entreprises naissantes est le manque de compétence et d'expérience de nouveaux entrepreneurs, qui se manifeste notamment par un manque de vision et par une difficulté, voire une incapacité de trouver un créneau rentable à la nouvelle entreprise. Ainsi, l'entrepreneur novice est susceptible d'augmenter ses connaissances et ses compétences en gestion, de clarifier sa vision d'affaires et d'identifier davantage d'opportunités (St-Jean, 2008, pp.1-22).

Tableau 13 : Fiscalité versée aux caisses du Trésor Public par les entreprises créées

N°	Entreprise	Services d'impôts et taxes	Montant en dollar et période
1	Centre de Santé (25)	Environnement	50000/une fois et 9246,52/an
		Petite et Moyenne Entreprise	1000/an
		Mairie	11353,27/an
		Division Provinciale de Santé	18750/une fois et 13049,78/an
		Inspection Provinciale de Santé	40000/une fois et 1000/an
2	Officine Pharmaceutique (46)	Division Provinciale de Santé	1840/une fois et 7935,61/an
		Petite et Moyenne Entreprise	1150/an
		Environnement	14076/an
		Inspection Provinciale de Santé	8625/une fois et 2990/an
		Mairie	118027,68/an
3	Cabinet d'expertises comptables	Cour d'Appel	1100 /une fois
		Ordre National des Experts	3070/une fois
		DGRPT	1600/an
		DGI	1030/an
		INPP	1132,07/an
4	Bureau d'Etudes et de Construction (11)	Petite et Moyenne Entreprise	550/an
		Commune	1650/une fois
		DGRPT	1650/an
		ITPR	11000/une fois
		Guichet Unique	2420/une fois
5	Bureautique 20 plus 2)	Industrie	1650/ une fois et 3300/an
		Petite et Moyenne Entreprise	5000/an
		Commune	1000/une fois
		Environnement	1700/une fois et 5640/an
		Industrie	3000/une fois et 1000/an
6	Commerce général (38)	Université de Kisangani (2)	595,82/une fois et 238,33/an
		Mairie	12285,58/an
		DGRPT	4750/an
		Division Provinciale de Santé	9245,28/an
		Petite et Moyenne Entreprise	13300/an
		Commune	248,26/an
	Environnement	105/an	
Total			146400,82/une fois et 232719,51 /an

Ce tableau est conçu sur base des informations recueillies auprès des enquêtés et dans les différentes nomenclatures.

La lecture de ce tableau montre que sur 144 entreprises qui versent les impôts et taxes dans les caisses de Trésor Public, 25 centres de santé versent 35401,31 dollars américains chaque année civile plus 108750 dollars américains une fois pour les différents frais d'ouverture et de fonctionnement; 46 officines pharmaceutiques versent 144179,29 dollars américains annuellement et 10465 dollars américains une fois; 2 cabinets d'expertises comptables versent chaque année 3762,07 dollars américains plus 4170 dollars versés une fois ; 11 bureaux

d'études et de constructions versent 5500 dollars américains chaque année plus 16720 dollars une fois ; 22 bureaucratiques versent 10298,33 par an plus 6295,82 dollars une fois, et enfin, 38 commerces de divers produits versent 39934 dollars américains par an, soit un total de plus ou moins 232719,51 dollars américains pour chaque année et 146400,82 dollars américains versés une fois.

Les officines pharmaceutiques sont implantées dans toutes les Communes de la Ville de Kisangani et elles sont nombreuses aux autres entreprises recensées pour raison d'offre sanitaire, surtout la culture d'auto-médicament qui caractérise certaine population boyomaise.

En 2022, le budget mobilisé par la Mairie de Kisangani était de 1664712800 francs congolais, soit 826570,40 dollars américains. Les 287287,67 dollars américains représentent une contribution à la hauteur de 28,15 % de budget de la Mairie de Kisangani. La contribution des entreprises est représentative. Cette contribution est de 0,7 % de diplômés formés. Plus l'Etat encourage l'entrepreneuriat de diplômés, plus le pays va se développer (Décision N°020 2021 du 02/11/2021 portant budget de la Ville de Kisangani pour l'exercice 2022.).

Au regard des résultats de ce tableau, les enquêtés pensent que l'Etat congolais est un assassin, escroc et égoïste. Assassin des entreprises puisqu'un assujetti verse les taxes et impôts à quatre niveaux, à savoir : le pouvoir central, la province, la Mairie et la Commune. Donc, l'Etat ne tient pas compte de chiffres d'affaires des entrepreneurs. Avec cette multitude de fiscalité, plusieurs entreprises sont poussées à tomber en faillite. Escroc dans le sens que les assujettis versent les taxes, mais l'Etat ne garantit pas les voies de communication, l'eau et l'électricité ainsi que la sécurité des entreprises à la dimension souhaitée, donc l'insuffisance de redevabilité politique et la démission de l'Etat à ses missions régaliennes. Egoïste parce qu'il y a l'inégalité dans la répartition des ressources nationales et l'absence de subventions aux entreprises telles que recommandées dans la constitution du 18 février 2006 dans ses articles 34, 35, 36 et 37 qui disposent respectivement que la propriété privée est sacrée. L'Etat encourage et veille à la sécurité des investissements privés (Constitution, telle que modifiée par la loi N°11/002 du janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution de la République Démocratique du Congo.). Il garantit le droit à l'initiative privée. Il encourage l'exercice du petit commerce. Les pouvoirs publics collaborent avec les associations qui contribuent au développement social, économique, etc. Cette collaboration peut revêtir la forme d'une subvention.

A propos de fiscalité, Jean Omasombo souligne que les activités de la petite économie marchande n'échappent pas à l'emprise de l'Etat. Il a institué le jeu de taxes et patentes pour avoir une main mise sur plusieurs d'entre elles (Jean, La petite économie marchande à Kisangani , , 1991, p.69).

En effet, l'Etat congolais perd une partie de sa souveraineté par la fixation de certaine fiscalité en dollar américain en lieu et place de Franc Congolais.

Au lieu de demeurer un Etat Assassin, escroc et égoïste, les décideurs politiques ont tout intérêt de convertir le culte de diplôme au culte d'argent et un pays salarial à un pays entrepreneurial en mettant en pratique les normes du pays et en s'appuyant sur la théorie de triple hélice qui axiome que l'Etat aide les petites et moyennes entreprises au niveau local à révéler les besoins et favoriser la création d'entreprises par les subventions. La science soit une solution au problème de la surdépendance des pays concernés à l'égard de l'énergie venue de l'étranger et comme une panacée au ralentissement économique. Et enfin, l'industrie développe des programmes de formation et de recherche d'un plus haut niveau que les universités (<https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2002-1-page-21.htm>).

L'entreprise est le moteur de croissance de toute économie car elle produit les biens et services, crée la richesse et permet la réduction de la pauvreté à travers la création d'emplois. Le climat des affaires fait référence à l'environnement global du business dans un pays (Institut National de Statistique, Op.cit, pp.1-75.). Cependant, plusieurs obstacles se dressent souvent devant l'atteinte de cet objectif. Globalement, les tracasseries administratives, le problème d'accès au crédit et à l'énergie, la fiscalité, l'insécurité, la concurrence déloyale, la corruption sont les obstacles les plus importants.

4. PRESENTATION DE QUELQUES ANTIDOTES

Les leaders qui émergent dans le domaine entrepreneurial, sont ceux qui savent mobiliser les stratégies pour contourner les obstacles afin de s'adapter aux contraintes de l'environnement.

4.1. Antidotes aux contraintes politico-culturelles

Concernant le déficit relatif au cours à l'esprit d'entreprise, certains entrepreneurs suivent certaines formations sur l'entrepreneuriat.

Recours au trafic d'influences ; certains entrepreneurs recourent au trafic d'influences. Pour réussir ce trafic, ils procèdent de deux manières ci-après :

Premièrement, tisser ou exploiter les relations religieuse, sociale, politique et de bon voisinage avec les officiels et sollicitent un mot d'honneur, en cas de problème.

Deuxièmement, adhérer à un parti politique au pouvoir et/ou à la Fédération des Entreprises du Congo pour bénéficier de certaines prérogatives de membres de ce parti ou de cette association pendant les périodes de contrôles fiscaux.

Par rapport à l'insuffisance d'apprentissage à la culture d'entreprise ; certains entrepreneurs suivent les formations sur l'éducation financière et de création d'argent. D'autres recourent aux expertises des anciens entrepreneurs ou forgent leurs expériences personnelles.

Concernant la concurrence intense ; certains entrepreneurs soldent certains produits à la périphérie de Kisangani, réduisent les effectifs de travailleurs ; uniformisent les prix de produits et services sur les marchés et créent les activités secondaires (malewa, charge téléphone, bureautique, allocation moto, contrat moto, débit de boissons ...).

Concernant le refus d'honorer les factures par les clients et malades, certains entrepreneurs gardent les factures aux centres de santé. D'autres par contre, font les recouvrements. En cas de décès des malades, les centres de santé se sacrifient parce que l'hôpital est une activité sociale et commerciale. A cet effet, tous les malades ne payent pas en totalité leurs factures, facteur qui fait que certains entrepreneurs gardent les factures pour présenter, un jour, aux bons samaritains (décideurs politiques, candidats députés et autres) qui prennent en charge certaines factures de certains malades.

Tableau 14 : Antidotes pour s'adapter aux concurrences intenses

N°	Stratégies pour s'adapter aux concurrences intenses	F	%
1	Mise en pratique des compétences acquises	26	13,9
2	Respecter le devis et le temps	15	8,0
3	Faire le marketing et les publicités des produits et services	67	35,8
4	Savoir vivre et savoir-faire avec les acheteurs, clients, utilisateurs,	63	33,7
5	Accepter l'emprunt des produits et services	6	3,2
6	Permanence de l'électricité (panneau solaire ou groupe électrogène)	5	2,7
7	Reconversion et élargissement des activités	5	2,7
Total		187	100,0

Le présent tableau montre que pour s'adapter aux concurrences déloyales, les 146 enquêtés recourent à 7 stratégies qui reçoivent 187 avis, dont, faire le marketing et des publicités reçoivent 67 avis, soit 35,8 % ; savoir vivre et savoir-faire reçoivent 63 avis, soit 33,7 % ; la mise en pratique des compétences professionnelles acquises en offrant les meilleurs talents reçoit 26 avis, soit 13,9 % ; le respect des devis, grâce aux études minutieuses des prix de produits ou services sur les marchés reçoit 15 avis, soit 8 % ; accepter d'accorder les emprunts des produits et des services aux consommateurs pour fidéliser et augmenter leurs confiances reçoit 6 avis, 3,2 % ; la permanence de l'électricité en recourant aux panneaux solaires ou groupes électrogènes pour satisfaire aux différents besoins des consommateurs reçoit 5 avis, soit 2,7 % en ex-æquo avec les reconversions des chômeurs ou travailleurs aux entrepreneurs et le changement ou élargissement d'activités).

Pour attirer, fidéliser et augmenter les consommateurs de certains produits et services, les entrepreneurs recourent aux stratégies de faire le marketing et des publicités qui se manifestent à travers la dénomination séduisante de l'entreprise, la réduction des prix de produits ou services, l'organisation des jeux de tenter chance, le fait de jouer régulièrement de la musique, l'exposition des échantillons des produits, l'installation d'un poste téléviseur à l'entreprise et faire de dons.

Par rapport au savoir vivre, les entrepreneurs accueillent bien tous les visiteurs en supportant leurs caprices, séduisent les consommateurs en provoquant le dialogue et adhèrent aux associations des jeunes de quartier pour cimenter la cohésion entrepreneuriale.

Concernant le savoir-faire, les entrepreneurs recourent au contrôle régulier des mouvements de prix des produits ou services sur les marchés, ses dates d'expiration de certains produits, à la liquidation de certains produits en cours de dates d'expiration, négociation, en amont, de marchés de certains produits ou services, aux études de viabilité de l'environnement, adaptent les prix de produits ou services aux moyens financiers des consommateurs, à l'enregistrement des demandes et reproches de certains consommateurs et corrigent les erreurs du passé, acceptation de perdre pour gagner plus.

Astrid Epiney souligne que, la Suisse n'a pratiquement pas de matières premières et que la formation joue un rôle central pour le développement économique du pays (Epiney Astrid, Le rôle de l'Université dans la société, Disponible sur <https://blogs.letemps.ch/astrid-epiney/2018/05/29/le-rolle-de-luniversite-dans-la-societe/>, Consulté le 30/1/2023.).

Devenir manager, comme on devient parent, met en jeu un processus à la fois social, culturel et psychologique. La fonction qui consiste à transformer du travail en performance, est une pratique ancrée dans un contexte particulier (Éric, 2010, Pp.120-130).

La reconversion ou réorientation consiste à changer de profession pour se tourner vers un métier plus adapté à ses compétences, intérêts et aspirations personnelles (Llombart Marjorie, Le guide de la reconversion professionnelle pour se lancer en 2024, Disponible sur <https://www.chance.co/fr/guides/reconversion-professionnelle>, Consulté le 11/3/2024.).

La sociologie dynamique met au centre de sa réflexion l'étude des changements, des mutations, des mouvements sociaux, du devenir des sociétés. A l'opposé, pour la société post-industrielle, l'image de la créativité n'introduit aucun garant méta social de l'ordre (Pierre, 1990, pp.47-59.).

Les analyses de Michel Crozier conduiront au contraire, en majorité, les stratégies d'acteurs, à s'interroger non seulement sur les motivations, mais sur les logiques en fonction des conditions organisationnelles, qui répondent aux conduites qui leur sont favorables (Crozier Michel, 1969, p.9.).

4.2. Antidote pour contourner les contraintes socio-environnementales

Quant au détournement de produits et malades ; certains entrepreneurs conscientisent les travailleurs et d'autres les révoquent pour recruter les membres de leurs familles ou d'autres personnes pour redorer l'image des entreprises afin de maximiser les recettes.

Par rapport à la majoration de frais de loyer par certains bailleurs ; certains entrepreneurs négocient les prix de loyer au préalable, en cas de persistance, ils changent les milieux ou délocalisent les entreprises.

Concernant les saisons et autres handicaps périodiques, certains entrepreneurs recourent à la mise en pratique d'une gestion rigoureuse des ressources d'entreprises et développent les activités capables de garder les chiffres d'affaires.

Quant à la mauvaise réputation des entreprises ; certains entrepreneurs conscientisent la population en leur accordant certains privilèges (gratuite de l'eau de la REGIDESO, réduction de prix de services, etc).

Par rapport à la péremption de certains produits, certains entrepreneurs veillent sur le délai d'expiration et la bonne conservation de produits.

Concernant l'absence de poubelles publiques, certains entrepreneurs conservent les déchets pendant une période et d'autres payent les enfants pour aller les jeter quelque part.

Quant à l'absence de dépôts publics, certains entrepreneurs se font dépendants de maisons, kiosques ou magasins voisins où sont implantés les entreprises et cimentent la solidarité entre entrepreneurs.

4.3. Antidote aux contraintes financières

Tableau 15 : Antidotes pour s'adapter aux contraintes financières

N°	Origines de fonds de démarrage de l'entreprise	Effectif	%
1	Epargne d'une prestation auprès de tiers	65	45
2	Aides familiales	31	21
3	Vente des biens meubles et immeubles	6	4
4	Emprunt auprès de tierces personnes	6	4

5	Commerce	13	9
6	Don d'un organisme (CTB, ENABEL, etc)	3	2
7	Activités agricoles et artisanales	15	10
8	Salaire de l'époux	6	4
9	Frais académiques	1	1
Total		146	100

La lecture de ce tableau indique que sur 146 enquêtés, pour entreprendre, les premiers chiffres d'affaires provenaient de sources différentes, notamment, 65 sujets, soit 45% ont épargné une partie de leurs salaires pendant qu'ils prestaient auprès de tiers; 31 sujets, soit 21% ont bénéficié des aides provenant des membres de leurs familles; 15 sujets, soit 10% ont recouru aux activités agricoles et artisanales après leurs études; 13 sujets, soit 9% pratiquaient les commerces de divers biens; 6 sujets, soit 4% avaient vendu les biens meubles et immeubles, concomitamment avec les emprunts et les salaires de leurs époux; 3 sujets, soit 2% ont bénéficié des dons d'un organisme international (Coopération Technique Belge puis Agence Belge pour le Développement); 1 sujet, soit 1% avait utilisé l'argent qui était prévu pour payer les frais académiques.

En effet, l'insuffisance des structures spécialisées pour aider financièrement et accompagner les porteurs de projets à Kisangani, a conduit la majorité de diplômés à recourir au moyen financier de bord ou le retour aux activités de bercaïl. Autrement dit, toutes ces sources de fonds constituent, les incubateurs financiers des entreprises créées.

Parmi les activités agricoles, les enquêtés citent : les élevages, les pêches et les champs (de maïs, de riz, d'arachide, de ponde, de niébé, de tomates, etc).

Concernant les activités artisanales, les enquêtés font allusion à l'exploitation de diamant et de l'or. Cependant, la fermeture de Société Financière de Développement (SOFIDE, en sigle) dû au non remboursement de fonds par certains décideurs politiques laisse un vide non comblé en République Démocratique du Congo. En effet, si certaines sociétés ont connu leur essor industriel grâce au développement des activités agricoles, à Kisangani, par contre, l'entrepreneuriat de la majorité de diplômés a connu son essor grâce à l'épargne d'une prestation auprès de tierce (salaire).

Décourageant le système, Natalie Rigaux rappelle que le don doit toujours être analysé dans le cadre d'un cycle de trois temps : donner, recevoir et rendre (Natalie, 2008, pp.162-164.). Autrement dit, s'il a obligation de donner, il y a aussi droit de recevoir et obligation de rendre. Dans la même optique, François D'Assise souligne que l'aide publique au développement a pour but de permettre aux pays sous-développés de rattraper le retard (François, Décembre 1982, p.5.). Que faut-il encore ? Il faut des transferts de technologie vers les pays qui sont en retard dans leur technologie, et cela de deux façons : le premier moyen c'est de transférer des usines, et le deuxième moyen c'est de transférer des hommes compétents, c'est l'assistance technique. L'auteur pense que le sous-développement, ce n'est pas être en un retard, c'est autre chose.

La pauvreté ne doit pas être soulagée, mais guérie. L'alcool, les distractions, l'emploi, la religion, les traditions sont les calmants qui soulagent la pauvreté sans la guérir. Cependant, la parole de Dieu, la foi, les choix et les orientations, la lecture et les études sur le succès ainsi que l'intelligence financière est une cure qui réussit, à cent pour cent, à traiter une pauvreté (Ricardo, 2015).

Pour l'inflation, après la vente de produits, les entrepreneurs convertissent les francs congolais en dollars américains.

4.4. Antidote aux contraintes fiscales

Tableau 16 : Antidotes pour contourner les contraintes fiscales

N°	Stratégies pour s'adapter aux contraintes fiscalités	F	%
1	Négocier avec les agents fiscaux	59	40,4
2	Fuir les agents fiscaux	8	5,5
3	Payer les impôts et taxes	70	47,9
4	Recourir au trafic d'influence	8	5,5

5	Exiger la présentation de l'ordre de mission	1	0,7
Total		146	100,0

En lisant ce tableau, il s'observe que pour s'adapter aux contraintes fiscales, sur 146 enquêtés, pour s'adapter aux contraintes fiscales, 70 sujets, soit 47,9 % recourent à la stratégie de payer les impôts et taxes ; 59 sujets, soit 40,4 % recourent à la stratégie de négocier avec les agents fiscaux ; 8 sujets, soit 5,5% recourent à la stratégie de fuir les agents fiscaux en ex-æquo avec ceux que recourent au trafic d'influences ; 1 sujet, soit 0,7 % recourt à la stratégie d'exiger la présentation de l'ordre de mission par les agents fiscaux.

Pour négocier avec les agents fiscaux, les entrepreneurs procèdent de deux manières.

Premièrement, créer et approfondir les affinités sociales avec les agents fiscaux en leur offrant certains cadeaux (paire de chaussures, pagnes, chemises, quelques services gratuits...).

Deuxièmement, corrompre ces agents avec un peu d'argent, c'est-à-dire payer une partie des impôts et taxes et déclarer peu de produits.

Il existe quatre types fondamentaux de négociations : les négociations distributives, les négociations intégratives, les négociations par l'élaboration d'une attente et les négociations internes à une organisation (W., 2006, pp.337-340).

- ❖ Négociations distributives ; elles se caractérisent par des situations traditionnelles où les enjeux sont déterminés, une partie gagne ce que l'autre perd
- ❖ Par l'expression de négociations raisonnées, l'on entend la résolution conjointe d'un problème pour aboutir à des résultats communs.
- ❖ Elaboration d'une attitude constitue le processus par lequel les parties s'attachent à établir entre elle les attitudes et les rapports qu'elles souhaitent.
- ❖ Négociations internes aux organisations ; lors de cette négociation, chaque groupe de négociateurs s'attache à édifier un consensus en prévision de l'accord et à résoudre les difficultés internes au groupe avant de traiter avec les négociateurs de l'autre groupe.

Payer les impôts et taxes ; certains enquêtés pensent que la meilleure stratégie pour contourner les contraintes fiscales tendues par les pouvoirs publics est de payer les impôts et taxes exigés afin de fonctionner librement l'entreprise.

En effet, malgré les multiples déceptions et escroqueries de la part des dirigeants congolais, avoir la culture fiscale permet d'être entrepreneurs libres et crédibles devant les banques qui offrent, parfois, les crédits ainsi que de contribuer au développement de la Ville de Kisangani et du pays, en dotant les moyens financiers nécessaires aux décideurs politiques pour matérialiser leurs programmes d'actions.

Exiger l'ordre de mission ; certains enquêtés constatent que beaucoup d'agents fiscaux descendent sur le terrain sans un ordre de mission ou avec l'ordre de mission expiré pour les tracasser ou exiger la présentation du document original.

Fuir les agents fiscaux ; pour réussir cette fuite, les entrepreneurs font recours aux trois stratégies.

Premièrement, la fermeture des portes des entreprises pendant la période de contrôle ou de recouvrement.

Deuxièmement, exposer peu de produits pour déclarer la faillite de l'entreprise.

Troisièmement, recourir au phénomène « passez demain » c'est-à-dire rendez-vous infini.

Si ces stratégies permettent aux entrepreneurs d'échapper aux impôts et taxes, ils connaissent le manque à gagner par les faibles recettes à mobiliser et la réduction de la clientèle qui pense que l'entreprise ne fonctionne plus.

La différence entre aspects formels et informels des organisations est essentiellement pour comprendre leur fonctionnement réel. Cette distinction constitue un des fondements de la sociologie des organisations. Les caractéristiques formelles visent l'atteinte des objectifs par l'optimisation de l'utilisation et de la coordination de tous les moyens nécessaires (Michel, 2011, pp.51-53.).

L'organisation informelle correspond aux comportements et aux relations qui se développent et existent de fait, sans conformité avec ce qui est entendu en regard des caractéristiques formelles.

Les trois établissements d'Enseignement Supérieur Technique ont déversé 19833 diplômés sur le marché dans 26 ans, soit une moyenne de 992 diplômés par an. Les 146 diplômés représentent 0,73 % de 19833 versent une

contribution fiscale à la hauteur de 28,15 % de budget de la Mairie de Kisangani par an. Cela ouvre l'opportunité prospective selon laquelle, si les décideurs politiques congolais veulent réellement former les diplômés entrepreneurs qui seront les acteurs du développement socioéconomique de leurs sociétés, ils ont trois préalables qui doivent être accompagnés avec certaines normes pour le garde-fou afin d'éviter les abus de certains gestionnaires.

Premièrement, instituer le système de bourse de création et d'innovation des entreprises aux étudiants avec une finalité au moins de 5 % de diplômés de l'Institut Supérieur avec leurs entreprises.

Deuxièmement, améliorer le climat des affaires et subventionner les entreprises locales.

Et enfin, troisième, disposer un système de micro-crédit, en moyenne 1000 dollars américains par candidat, selon l'importance de projet d'entreprise initié par le compatriote, avec un taux de 5 % pour le remboursement.

Si ce projet est exécuté, au moins 5 % de diplômés vont contribuer, fiscalement, à la hauteur de plus de 100 % de budget annuel de la Mairie de Kisangani et réduiront le chômage de plus de 3972 compatriotes par an rien qu'à Kisangani.

Alors, où trouver les fonds pour financer ce projet ? La RDC a plusieurs sources de revenus. Outre un budget programme, la poursuite contre les acteurs politiques qui ont détourné plus de 2421 millions de dollars américains, ces cinq dernières années, afin de les resituer, constitue une source sûre. Malgré la difficulté de prouver l'objectivité de la corruption et de détournement de deniers publics, le débat à l'Assemblée Nationale, pour les uns et les poursuites judiciaires pour les autres peuvent rapprocher cette objectivité. Les 2421 millions de dollars américains sont l'ensemble de projet ci-après : de 600 millions de dollars affectés au projet de 100 premiers jours de président Félix Thisekedi au pouvoir, 900 millions de dollars pour le Registre des Appareils Mobiles (RAM), 800 millions dollars pour le projet de Tshilejelu au Grand Kasai, 27 millions de dollars pour les dommages et intérêts que la RDC a accordé à Monsieur Mike Kasenga, 10 millions de dollars de PERENCO pour financer les projets du développement à Munda (Kongo Central), 13,7 millions de dollars affectés pour l'achat de lampadaires et 71 millions pour le forages d'eau pour ne citer que ceux-là. Ces détournements de font sont les conséquences logiques, d'une part, de l'inefficacité du système de contrôle sur la gouvernance des institutions publiques du pays, de l'autre, l'impunité des acteurs appréhendés dans les antivaleurs et la naïveté de population. C'est paradoxal, dans un pays en guerre, d'assister à la promotion des détournements de deniers publics par certains dirigeants. Pourtant, détourner les deniers publics, c'est détourner le développement d'une génération, étant donné que l'argent était destiné pour répondre à un besoin de la société et non autre chose.

2. CONCLUSION

Les Instituts Supérieurs Techniques congolais, dans la plupart de cas, dispensent la formation élitiste aux cadres pour la relève professionnelle. Mais, hélas, le monde salarial étant saturé suite à l'incapacité de l'Etat et les sociétés privées de créer les emplois pour absorber et anticiper les chômeurs, certains diplômés se retrouvent dans une incertitude professionnelle. C'est dans ce conditionnement socio-environnemental que certains diplômés se sont lancés en entrepreneuriat, non seulement pour fuir le chômage et les conflits professionnels, mais également, pour augmenter les revenus ménagers et contribuer au développement socioéconomique endogène de leurs sociétés, malgré les multiples contraintes qui considèrent la ville de Kisangani comme un enfer pour entreprendre et un marché poubelle (lieu de commercialisation de certains produits non acceptés ailleurs).

Ces entrepreneurs diplômés d'Instituts Supérieurs Techniques face aux multiples contraintes, ne se sont pas désarmés, ils ont développé les mécanismes pour persister afin de contribuer au développement socioéconomique.

Outre l'indépendance financière de ces diplômés entrepreneurs, les 151 entreprises créées emploient 662 travailleurs, contribuent à la mise en valeur de l'espace avec la construction de plus 27 infrastructures sanitaires et 53 non sanitaires, rendent les multiples services à la population boyomaise et versent dans les caisses de Trésor Public chaque année civile plus ou moins 232719,51 dollars américains, soit 28,15 % de 826570,40 dollars américains de budget annuel de la Mairie de Kisangani en 2022.

Pour encourager, promouvoir et protéger les entreprises de compatriotes, que l'Etat congolais généralise les cours d'éducation financière et de culture d'entreprise dans le système éducatif, subventionne les entrepreneurs, pacifie la ville de Kisangani et l'Est du pays, construit et réhabilite les infrastructures (voies de communications, électricité, eau, etc), améliore le climat des affaires et applique les normes en la matière. Donc, l'Etat assume ces missions régaliennes et allège ses genoux fiscaux sur les cous entrepreneuriaux.

Les diplômés entrepreneurs doivent quitter les aspects élémentaires pour aller vers l'industrialisation en intégrant les aspects de l'entrepreneuriat technologique afin de renverser l'économie extravertie à l'économie endogène et vendre leurs produits et services, un jour, aux marchés mondiaux. Comme souligne Patrick Armond, l'Afrique va se développer grâce à l'éducation, l'instruction et le civisme. L'Afrique n'émergera pas par la politique, ni par les idéologies (Patrick, 2016.).

REFERENCES

1. (s.d.). Récupéré sur <https://fr.r2webreports.com/advantages-downsizing-employees#:~:text=Les%20avantages%20de%20la%20r%C3%A9duction%20des%20effectifs%20, travail%20d%27%C3%A9quipe%20...%204%20Construit%20la%20loyaut%C3%A9%20>
2. Loi N°06/18 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le Décret du 30 janvier 1940 portant code pénal congolais. (2006). *JORDC*.
3. Abdallah, M. B. (s.d.). *Les facteurs influençant l'entrepreneur*, Disponible sur. Récupéré sur http://abdallah.over-blog.com/pages/Les_facteurs_influencant_l'entrepreneur-,749435.html#:~:text=Parmi%20les%20facteurs%20psychologiques%2C%20on,la%20famille%20et%20l'%C3%A
4. Alain, F. (2002). Enseignement de l'entrepreneuriat et comportements de création d'entreprise : étude exploratoire sur des étudiants français. *Economie et Sociétés, série sciences de gestion*, n°33.
5. Amadou, L. M. (2012). *Entrepreneuriat et développement. Mémoire de Fin d'Etudes au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique Professionnel*. Dakar, Sénégal : Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
6. Bhussar Manjot, B. F. (s.d.). *Avant de réduire les effectifs, réfléchissez-y à deux fois*. Récupéré sur <https://www.hbrfrance.fr/chroniques-experts/2017/08/16511-de-reduire-effectifs-reflechissez-y-a-deux/#Des>
7. Biosse François, N. J.-P.-P. (1978). *Dictionnaire de la sociologie, Les notions, les mécanismes et les auteurs, 3e édition*, . . Hatier.
8. Catherine, C. (s.d.). *La formation à l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France : un modèle influencé par la crise ?* Disponible sur. Consulté le 12 12, 2022, sur <https://books.openedition.org/psn/7852?lang=fr#tocfrom1n2>
9. Constitution, telle que modifiée par la loi N°11/002 du janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution de la République Démocratique du Congo. (s.d.).
10. (2015). *Journal international de stratégie et économies de processus commercial de 3ème conférence internationale sur la gestion de l'innovation et l'ingénierie*.
11. Crozier Michel, P. à. (1969). *Les organisations*. Paris: Dunod.
12. Décision N°020 2021 du 02/11/2021 portant budget de la Ville de Kisangani pour l'exercice 2022. (s.d.).
13. désinflation, I. e. (2011). *Bezbakh Pierre*. Paris: La Découverte.
14. Emile, B. Y. (2015). *Education en République Démocratique du Congo : Fabrique de cerveaux inutiles ?* Paris: L'Harmattan.
15. (s.d.). Entretien de juillet 2023 avec Monsieur LOKALE Louis, l'un des premiers entrepreneurs à ouvrir une Officine Pharmaceutique au site appelé Cabine dans la Commune Makiso.
16. Epiney Astrid, Le rôle de l'Université dans la société, Disponible sur <https://blogs.letemps.ch/astrid-epiney/2018/05/29/le-role-de-luniversite-dans-la-societe/>, Consulté le 30/1/2023. (s.d.).
17. Éric, D. (2010). Le métier de manager : de l'expérience à la compétence. *Expansion management review*, N°138, Pp.120-130.
18. Fatou, S. (1998). *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal : Les transformations des rapports de pouvoirs*. Paris: L'Harmattan.
19. Fortin, P. (2002). *La culture entrepreneuriale : un antidote à la pauvreté, Collection Entreprendre, Coédition fondation de l'entrepreneurship*.
20. fortune., M. e. (s.d.).
21. François, D. (1982,). D'où vient le sous-développement ? Pistes pour une analyse en groupe des événements d'aujourd'hui », N°38. *centre d'Etude Pastorales*, p.5.
22. Frédéric, E. A.-A. (2022). Entretien du 15 décembre 2022 avec Esiso Asia-Amani Frédéric, Ministre Honoraire de l'Enseignement Supérieur et Universitaire du RCD/Goma. (B. Ayomba, Intervieweur)
23. Gerard, A. (2002, pp.20-21). *Les théories du développement : Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
24. Gratien, M. B. (2016). *Où va l'Université au Congo-Kinshasa ?*. Paris: L'Harmattan.
25. Hittelet, P.-Y. (s.d.). Consulté le 12 12, 2022, sur Bilan de l'entrepreneuriat en Europe: <https://www.r-each.be/project/bilan-de-l'entrepreneuriat-en-europe/>
26. <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2002-1-page-21.htm>. (s.d.).
27. Institut National de Statistique, Op.cit, pp.1-75. (s.d.).

28. Jean, O. T. (1991). La petite économie marchande à Kisangani . *Institut de recherches sociales, N°41*.
29. Jean, O. T. (1991). La petite économie marchande à Kisangani , . *Institut de recherches sociales, N°41*, p. 69.
30. Jérôme, H. (s.d.). *La légende de l'esprit entrepreneurial aux États-Unis*. Consulté le 12 13, 2022, sur <https://www.pourquoi-entreprendre.fr/la-legende-de-lesprit-entrepreneurial-aux-etats-unis/>
31. Jérôme, H. (s.d.). *La légende de l'esprit entrepreneurial aux États-Unis*. Consulté le 12 13, 2022, sur <https://www.pourquoi-entreprendre.fr/la-legende-de-lesprit-entrepreneurial-aux-etats-unis/>
32. Kiyosaki Robert. (2022). *L'entreprise de 21eme siècle*. Canada: Un nouveau monde différent.
33. Léon, M. E.-L. (2014). La dynamique communautaire Lokele et l'entrepreneuriat féminin en République Démocratique du Congo. Kisangani, Thèse de doctorat en Sociologie, FSSAP, RDC: UNIKIS (inédit).
34. LIN, A. S. (s.d.). *Faux: Fausse monnaie, faux professeurs, faux actifs : comment des mensonges appauvrissent les pauvres et la classe moyenne*. Consulté le 03 14, 2024, sur https://booknode.com/faux_03271315
35. Llombart Marjorie, Le guide de la reconversion professionnelle pour se lancer en 2024, Disponible sur <https://www.chance.co/fr/guides/reconversion-professionnelle>, Consulté le 11/3/2024. (s.d.).
36. *Malewa est un terme utilisé pour désigner des restaurants de fortune*. (s.d.).
37. Michel, F. (2011). *Sociologie des organisations, 3ème édition* . Paris: Pearson.
38. Morin, F. A. (2015). International Journal of Economics & Strategic Management of Business Process 3rd International Conference on Innovation and Engineering Management . pp.17-26.
39. Natalie, R. (2008). *Introduction à la sociologie par Sept grands auteurs*. Bruxelles: Boeck Université.
40. Olivier, B. S. (2014, pp 63-74). Motivations et typologie d'entrepreneurs, Dans la, /2 (N° 266), . *Revue des Sciences de Gestion*.
41. Patrick, A. P. (2016.). *L'argent : partout et toujours*. Bénin: Africoachs.
42. Pierre, A. (1990,pp.47-59.). *Les sociologies contemporaines*. Paris: Seuil.
43. Pierre-Yves, H. (s.d.). *Bilan de l'entrepreneuriat en Europe*. Consulté le 12 12, 2022, sur <https://www.r-each.be/project/bilan-de-lentrepreneuriat-en-europe/>
44. Pourtier, R. (2010). "L'éducation, enjeu majeur de l'Afrique postindépendance Cinquante ans d'enseignement en Afrique : un bilan en demi-teinte » in *Afrique contemporaine, n°235*, pp. pp.29-30.
45. Ricardo, K. (2015). *Pouvez-vous devenir riche et aller au ciel ?* Kinshasa: Médias-pau.
46. Sophie, L. (s.d.). *L'entrepreneuriat sous toutes ses formes : Explorez les 3 voies de l'innovation*,. Consulté le Mai 15, 2024, sur <https://www.embarq.fr/blog/quelles-sont-les-3-formes-de-lentrepreneuriat>
47. Statistique, I. N. (2ème édition de Janvier 2022.). *Recensement général des entreprises, Rapport global de 2019*. Kinshasa.
48. Sterin, A.-L. (2013). *Création d'entreprise : projet, installation et développement*. Paris: Delmas.
49. St-Jean, É. (2008). La formation destinée à l'entrepreneur novice : exploration des possibilités offertes par le mentorat. *Revue de l'Entrepreneuriat, Vol. 7, n°1, Éd. Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation*, pp. Pp. 1-22.
50. Valere, B. (2021.). *Un pied à l'école, un pied dans le business* . Argenlivre.
51. W., H. D. (2006). *Management des organisations*. Paris: Nouveaux horizons.